



8
9

COULISSES

Une ville au charme si naturel

4
5

ACTUALITÉS

Cantine scolaire :
un pilote dans l'assiette

12

FOCUS

Les jeunes élus du CME
planchent sur l'histoire



Provencal PIZZA

Pizzas
À EMPORTER
cuites au feu
de bois

49 Grande Rue 54180 HEILLECOURT
Tél. : 03 83 56 28 54
www.provencalpizza.fr
Du mardi au dimanche de 18h00 à 21h30

F
FEUILLETTE
Plus qu'une boulangerie !

**Boulangerie – Pâtisserie
Salon de thé – Traiteur**

Retrouvez-nous à
ESSEY-LÈS-NANCY | HEILLECOURT | SAINTE-MARGUERITE

Ouvert du lundi au dimanche, de 6h30 à 20h !



CONTAL ÉNERGIES SERVICES

ENTRETIEN - DÉPANNAGE - INSTALLATION

DEPUIS 40 ANS À VOTRE SERVICE

INSTALLATION - CHAUFFAGE
ENTRETIEN - DÉPANNAGE
POMPE À CHALEUR

36 allée des Grands Pâquis - ZI EST - HEILLECOURT
contact@contal-energies-services.fr **03 83 51 52 52**

**plein
ciel**



400 L'Espinette
RD 570
54180 HEILLECOURT
Tél : 03 83 19 19 19



Jean-Yves RAIGUE
16 impasse des Vergers
54180 HEILLECOURT
Tél : 06 62 83 59 88
www.geekoland.fr
contact@geekoland.fr

Depuis 2010, plus de 600 clients

INFORMATIQUE - ALARME - VIDÉOSURVEILLANCE

Particuliers et professionnels :
Ordinateur, imprimante, internet, téléphonie d'entreprise,
réseaux, wifi, sécurité informatique, alarme, vidéosurveillance,
contrôle d'accès, câblage informatique et courants faibles.

Certifié par de nombreux fabricants - Installation et dépannage

**Ils nous
ont fait
confiance :**

Justine B. "Parfait"
Emily D. "Ne cherchez plus à qui confier la vente de votre bien"
Laurent G. "Accompagnement excellent"
Thomas B. "Une professionnelle rare"
Philippe S. "Totale satisfaction"
Katy M. "Très bonne qualité de service"
Élodie G. "Disponibilité à tout moment, écoute, conseils, professionnalisme"

À votre tour !

Un projet immobilier ?
Contactez-nous

Clémence TISSOUX & Sébastien HABILLON
06 84 72 04 45 06 17 29 27 24

**Conseillers immobiliers
à Heillecourt et alentours**

iad

67 Grande Rue 54180 HEILLECOURT - 09 81 16 07 15
Ouvert du lundi au samedi de 8h à 20h et le dimanche de 9h à 18h



Carrefour express
Heillecourt

Livraison à domicile - Uber eat - Relais colis - Est républicain
Pain cuit toute la journée du mardi au dimanche
Cave à vin et cave à bière au frais - Snacking chaud et froid - Café

DANS CE NUMÉRO

4	ACTUALITÉS	
5	Zone à Faibles émissions : feu vert sur le Grand Nancy	
	Le gaspillage alimentaire au menu de la cantine scolaire	
6	LA VILLE QUI BOUGE	
7	Sécurité : en route jeunesse Réparer plutôt que jeter Bien vieillir : un temps fort pour les aidants J'aime ma ville... J'en prends soin ! Avant-projet Grande Rue : ne ratez pas la présentation !	RETOUR EN IMAGES  10 11
8	COULISSES	
9	Les clés d'une ville au charme si naturel	FOCUS Les jeunes élus du CME plangent sur l'histoire 12
		AGENDA 13
		POINTS DE VUE 14

Heillecourt Notre Ville - Mairie : 58, Grande rue BP 30002 54181 Heillecourt Cedex
Tél. : 03 83 55 17 20 - Internet : www.heillecourt.fr - Mail : contact@mairie-heillecourt.fr
Directeur de la publication : Didier SARTELET - Rédaction : Service communication, ABRACADABRA - Conception graphique et mise en page : ABRACADABRA - Crédit Photos : Service communication, ABRACADABRA, pixabay - Impression : Imprimerie Thorax. Ce numéro a été tiré à 2 800 exemplaires - Dépôt légal N° 1696.



LES ÉLUS

À VOTRE RENCONTRE

Des questions, des doléances ou des projets d'amélioration pour NOTRE VILLE ?

Prenez rendez-vous avec votre élu de quartier pour une rencontre en mairie un samedi matin de 9h à 11h

Tél. : 03 83 55 17 20

Mail : contact@mairie-heillecourt.fr

LE CONSEILLER NUMÉRIQUE

À VOS CÔTÉS

Vous rencontrez des difficultés dans les usages quotidiens du numérique... Geoffrey Petit, notre conseiller numérique, vous accompagne.

Prise de rendez-vous :

Tél. : 06 73 65 30 37

Mail : conseillernumerique54@gmail.com

LE CCAS

À VOTRE ÉCOUTE

Le Centre Communal d'Action Sociale accueille le public les lundi, mardi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Accueil social personnalisé sur rendez-vous :

Tél. : 03 83 55 17 20

Mail : actionsociale@mairie-heillecourt.fr

NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE

Depuis le 6 novembre, la mairie est ouverte du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h et le vendredi matin de 8h30 à 12h30.

ÉDITO

Chères Heillecourtoises,
chers Heillecourt tois,

Il y a cinq ans, nous décidions de la réhabilitation de l'étang du parc de l'Embanie. En effet, il était nécessaire de procéder à un curage et de réhabiliter les berges.



Pour ce faire, nous nous sommes entourés de personnes qualifiées en matière de flore et de biodiversité : François Vernier, Heillecourtois, à l'époque Président de l'Association Floraine, et Raynald Rigolot, Président de Flore 54. S'était joint à eux, également, le Président départemental de la fédération de pêche.

Nous avons suivi leurs conseils éclairés avec, notamment, création de berges en pente douce pour accroître la biodiversité par la colonisation de nouvelles espèces végétales, et surtout ne rien semer mais « laisser faire la nature ». Il y a un mois, Denis Cartier, spécialiste des mousses (bryologue) au Conservatoire Botanique d'Alsace-Lorraine, sur proposition de François Vernier, est venu pour réaliser des prélèvements d'algues au sein de l'étendue d'eau. Ces prélèvements ont été insuffisants, raison pour laquelle il reviendra au printemps autour d'une conférence sur la richesse de la biodiversité de ce parc qu'il a alors découvert. Il propose également de passer un après-midi dans le parc pendant lequel il répondra aux questions des promeneurs intéressés. Bien évidemment, nous souscrivons pleinement à cette initiative.

Mais dès à présent, selon ses observations couplées à celles de François Vernier, on peut dire que la réhabilitation de l'étang est une réussite sur le plan écologique et de la protection de la biodiversité. L'eau, qui paraît « sale » d'aspect, est en réalité particulièrement « propre » : en témoigne la croissance de certaines algues qui ne se développeraient pas dans des eaux polluées.

Cependant, tous deux s'accordent à dire, même si cela peut être frustrant pour les grands parents, les parents ou les enfants, qu'il faut absolument arrêter de nourrir les canards avec du pain. Cela peut leur être fatal car, chez ces palmipèdes, certains ne tolèrent pas le pain (allergie au gluten) et, de plus, ces apports alimentaires contribuent à l'enlèvement de l'étang. Enfin, Denis Cartier a pu observer dix espèces de mousses différentes sur un seul tronc d'arbre.

Il y a beaucoup de choses encore à découvrir dans notre parc et ça n'est pas sans raison qu'en 2018, la petite ville de Heillecourt était citée parmi les 350 villes françaises labellisées au concours français de la capitale de la biodiversité.

Mes chers concitoyens, je vous souhaite un bel automne, une ardeur toujours plus grande à préserver, avec nous, notre environnement.

Didier Sartelet

Maire de Heillecourt
Conseiller métropolitain délégué à la biodiversité

Brèves de Conseil

Les séances du Conseil municipal sont publiques. Zoom sur les 3 juin et 3 octobre 2024.

VSA : 10 ans de plus

Dans le cadre du Contrat Local de Sécurité Intercommunal (CLSI), les villes de Fléville-devant-Nancy, Heillecourt, Houdemont et Ludres ont mis en place sur leurs territoires en 2014 le dispositif Voisins Solidaires et Attentifs (VSA).

Lors de sa réunion du 3 juin, le conseil municipal a accepté le renouvellement de la marque Voisins Solidaires et Attentifs et du logo, reconduit pour dix ans auprès de l'Institut National de la Propriété intellectuelle.

Chantier jeunes

Le 3 juin, les élus ont validé le projet du Centre permanent d'initiative pour l'environnement (CPIE) qui a consisté en l'accompagnement de 10 jeunes dans la réalisation d'une spirale aromatique. Ce chantier visant à responsabiliser les jeunes a été intégralement subventionné par la CAF.

Zone à Faibles Émissions

À compter du 1^{er} janvier 2025, la loi impose à la Métropole du Grand Nancy de mettre en œuvre une Zone à Faibles Émissions - mobilité (ZFE-m). Cette mesure, élaborée dans le but d'améliorer la qualité de l'air et de réduire les émissions de polluants atmosphériques, vise à limiter la circulation des véhicules les plus polluants au sein du territoire métropolitain. L'assemblée du 3 octobre a délibéré sur le calendrier, le périmètre et les modalités d'accompagnement des professionnels et des particuliers.

EN SAVOIR +
Retrouvez les délibérations du Conseil municipal sur le site internet www.heillecourt.fr

Zone à faibles émissions : feu vert sur le Grand Nancy



Histoire d'y voir plus clair, précisons tout d'abord ce qui différencie une Zone à Faibles Émissions-Mobilité (ZFE-M) et la circulation différenciée.

La circulation différenciée est une mesure d'urgence déclenchée par la Préfecture.

Elle vise à contenir l'accumulation de nouveaux polluants lors des pics de pollution prolongés (plus de 3 jours consécutifs) en limitant ponctuellement la circulation aux seuls véhicules équipés d'une vignette Crit'Air de niveau 0 à 3. Et ce, pendant toute la durée de l'épisode de pollution.

La ZFE-m est un dispositif permanent, qui s'applique 24h/24 et 7j/7. Son principe est d'interdire la circulation de tous les véhicules non classés et classés Crit'Air 5.

Modalités sur le Grand Nancy

La ZFE-m du Grand Nancy est prévue pour 10 ans et sa mise en œuvre débute dès 2025 selon les modalités suivantes :

1^{er} JANVIER 2025 : Interdiction de circulation pour les professionnels roulant

À compter du 1^{er} janvier 2025, date de la mise en œuvre de la Zone à Faibles Émissions Mobilité par la Métropole, les véhicules utilitaires classés Crit'Air 5 ou non classés ne seront plus autorisés à circuler sur son territoire.

Pour les véhicules légers et deux roues les plus polluants, cette mesure s'appliquera au 1^{er} janvier 2028.

avec des poids lourds (PL) et véhicules utilitaires légers (VUL) classés Crit'Air 5 ou non classés.

1^{er} JANVIER 2028 : Interdiction de circulation pour les particuliers roulant avec des véhicules légers (VL) et deux-roues motorisés (2RM) classés Crit'Air 5 ou non classés.

EN SAVOIR +

Les mesures d'accompagnement sur le site de la Métropole :

<https://www.grandnancy.eu/vivre-habiter/qualite-de-lair/zone-a-faible-emission>



Le gaspillage alimentaire au menu de la cantine scolaire



Sites
d'implantation
des bornes de collecte
de déchets alimentaires
à Heillecourt

La ville de Heillecourt s'est engagée dans une démarche de longue haleine qui vise à réduire le gaspillage alimentaire au restaurant scolaire où sont servis chaque jour entre 250 et 260 repas équilibrés. Elle est accompagnée en cela par le cabinet d'études Organeo.

Lancé en mars 2024, le projet a donné lieu à une première évaluation qui a permis de sensibiliser la communauté scolaire et d'affiner le plan d'actions présenté aux 25 agents municipaux du périscolaire à la rentrée.

Un pilote dans l'assiette

Pour mener à bien le projet, un comité de pilotage s'est constitué autour de Fabrice Dardinier, adjoint délégué à l'action éducative. Il est composé de Johan Ruyer, Directeur Général des Services, Marion Peultier Directrice Générale Adjointe, de

Maud Henry, gestionnaire scolaire, des responsables de service Christopher Lobet et Emilie Receveur et d'un représentant du prestataire de restauration Elior.

Objectif -30%

À ce jour, deux campagnes de pesées des déchets alimentaires ont été réalisées : l'une en salle de restauration, l'autre en cuisine et un gachimètre, ou colonne à pain, a été installé.

D'autres échéances sont prévues d'ici à mars 2025, avec pour objectif de réduire de 30% le volume des déchets qui partent à la poubelle, formation des équipes pluridisciplinaires composées de personnel de restauration et d'animation, nouvelle campagne de pesée, mise du tri sélectif en lien avec les enfants et gestion des biodéchets, concertation avec le prestataire Elior...

Sur place, la sensibilisation commence à produire ses premiers effets auprès des enfants. Une excellente nouvelle, quand on sait que le gachis alimentaire au restaurant scolaire représente l'équivalent de 15 500 repas et de 650 pains par an !

Biodéchets 19 composteurs près de chez vous

En accord avec la loi AGECS*, 19 bornes de collecte de déchets alimentaires ont été déployées sur les sites suivants : Besançon, Brigade, Cimetière, Écrins, Grande Rue, Grands Jardins, Gravières, Gray, Gruber, Gué, Lorient, Mique, Morlaix, Nantes, Poincaré, Rotonde, Saint Claude, Valserine, Versailles.

RÉCUPÉRER UN BIO-SEAU ?

RDV en mairie du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h30.

UNE QUESTION ?

Contactez un maître composteur du Grand Nancy :
compostage@grandnancy.eu
Tél. : 03 83 91 83 56

(*) Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire



Sécurité

En route jeunesse

Après deux actions axées sur la proximité, « **A pied je me déplace en toute sécurité** », « **Pour ta sécurité, attache ta ceinture dans le bus** », orchestrées par la Police municipale, le **Challenge Georges Ritaine** est venu clôturer en juin dernier une année de sensibilisation à destination des jeunes générations.

Organisé pour les classes de CM1 et CM2, ce challenge inter-écoles valide les acquis de la formation au Code de la route et au secourisme conduite tout au long du cursus scolaire, par les policiers municipaux et les animateurs PSC1.

À Heillecourt, le programme sécurité routière répond à une double ambition souhaitée par la municipalité :

- **former une génération de futurs collégiens** respectueuse du Code de la Route pouvant se déplacer à pied, à vélo ou à trottinette en toute sécurité, depuis leur quartier en passant par les nombreuses liaisons douces que compte notre territoire.

- **transmettre les gestes de premiers secours.**

REPLAY



Retrouvez l'émission sur YouTube via ce QR Code

Réparer plutôt que jeter

À l'approche de la **Semaine européenne de la Réduction des déchets du 16 au 24 novembre**, le Repair' Café de Heillecourt met la dernière main à son prochain atelier mensuel, qui se tiendra à la **Maison du Temps Libre** le **mercredi 13 novembre de 18h à 20h**. Les Dépann'acteurs espèrent encore y sauver de la déchèterie de nombreux objets. Concrètement, depuis le 1^{er} mars, les 8 ateliers déjà organisés ont permis avec l'aide de 25 bénévoles, de prendre en charge 93 appareils dont 49 ont été réparés, avec à la clé une économie de déchets de 200 kg !

En prévision des fêtes de fin d'année, les **Dépann'acteurs vous proposent d'apprendre à réparer les jouets préférés ou défectueux de vos enfants** le **mercredi 11 décembre, de 18h à 20h à la Maison du Temps Libre**.

Vous avez un objet à réparer, n'hésitez plus. Le fonctionnement du Repair' Café est simple :

- > Un objet par personne et par atelier
- > Une prise en charge par ordre d'arrivée
- > Une participation à la réparation
- > Un don libre pour aider l'association



Bien vieillir

Un temps fort pour les aidants !

La ville de Heillecourt souhaite apporter un soutien à ceux qui facilitent, par leur présence, la vie quotidienne d'une personne en perte d'autonomie du fait d'un handicap, d'une maladie ou de l'âge.

En partenariat avec l'association Brain Up, le Centre Communal d'Action Sociale propose en novembre un programme d'accompagnement « être aidant, être aidé ». Il est l'occasion de mieux connaître les aides pour se soulager du quotidien, de partager des expériences avec d'autres participants et d'être conseillé par une psychologue sur la manière d'agir et de communiquer avec son proche.

Pour faire suite à la conférence sur le thème « **être aidant, veiller à sa santé** » du jeudi 7 novembre, vous avez la possibilité de vous inscrire à 5 séances gratuites : **jeudi 14, 21, 28 novembre et 5, 12 décembre de 14h30 à 16h30, à la Maison du Temps Libre.**

CONTACT

CCAS

Tél. : 06 75 78 54 71

actionsociale@mairie-heillecourt.fr

J'aime ma ville... Et naturellement j'en prends soin !

Le respect du cadre de vie est de la responsabilité de tous.

L'arrêté n°2023-98 pris par la Ville est applicable depuis le 22 août 2023 le rappelle, en renvoyant chacun à ses devoirs en la matière.

On y trouve un certain nombre de dispositions relatives à la propreté, à la salubrité et au cadre de vie assorties des sanctions que la Police municipale est en droit d'appliquer pour que notre ville reste agréable à vivre.

Parmi les obligations et devoirs des propriétaires et /ou occupants, retrouvez la réglementation concernant les animaux et notez que dans le parc de l'Embanie, il est interdit de nourrir les canards et les poneys pour des raisons de santé.



ARTICLE 28 : Jets de nourriture aux animaux

« Il est interdit de jeter ou de déposer des graines ou des débris de nourritures sur la voie publique, ses dépendances, les autres lieux ouverts au public (parcs, espaces verts, plantations) ainsi que dans les voies privées, y compris celles ouvertes sur le domaine public, cours ou autres parties d'un immeuble. »



ARTICLE 20 : Port de la laisse obligatoire

« Les chiens et autres animaux de compagnie ne pourront circuler sur l'espace public qu'à la condition d'être tenus en laisse, sauf espace délimité disposant d'une réglementation différente.

Ils seront également munis d'un collier portant, gravé sur une plaque de métal, les nom et adresse de son propriétaire, sauf lieu spécifiquement aménagé à cet effet. Les chiens d'attaque, de garde et de défense ainsi que les autres chiens susceptibles d'être dangereux devront circuler sur l'espace public en étant muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

Conformément aux dispositions du Code Rural et de la Pêche Maritime, l'accès des chiens de la première catégorie aux transports en commun, aux lieux publics à l'exception de la voie publique et aux locaux ouverts au public, est interdit.

Leur stationnement dans les parties communes des immeubles collectifs est également interdit.

Les chiens, y compris catégorisés, et autres animaux de compagnie circulant en liberté sur la voie publique seront considérés comme animaux en état de divagation, ils pourront comme tels, être capturés et conduits à la fourrière métropolitaine.

N'hésitez pas à faire connaître cette réglementation autour de vous.

Avant-projet Grande Rue Ne ratez pas la présentation !

Heillecourt continue d'investir pour préserver et valoriser son patrimoine.

C'est fait : la restructuration de la maison du gardien du parc, la réfection de deux courts de tennis hybrides et le déploiement continu de la vidéoprotection afin de lutter contre le vandalisme.

C'est imminent : le remplacement des luminaires du COSEC en led pour générer des économies de fonctionnement, la poursuite de l'implantation de tables et bancs dans le Parc de l'Embanie et sur tout le territoire, la réalisation d'un verger pédagogique sur plus de 1000m² au sein des Petits Paquis...

C'est annoncé : l'embellissement et la sécurisation de l'artère principale de la ville. Sa rénovation a débuté cet été par la partie basse et une étude sur l'aménagement de la partie haute est en cours. **L'avant-projet sera présenté en réunion publique, le 17 décembre à la Maison du temps Libre pour concertation et avis de la population. Nous serons heureux de vous y accueillir à 18h30.**



Les clés d'une ville au charme si naturel

« La ville à la campagne ! C'était l'image d'Heillecourt quand notre famille s'est installée », se souvient Pascale César, adjointe au Maire déléguée à la communication et à la sécurité. « Une trentaine d'années plus tard, l'expression reste d'actualité. Heillecourt est une ville respectueuse de sa biodiversité où règne un authentique esprit de village. »

Heillecourtoise de cœur, Pascale César a choisi de s'investir comme élue dans la vie de la commune. Une fonction qui lui vaut notamment de participer activement à la journée d'accueil des nouveaux habitants : « C'est une occasion privilégiée de présenter aux familles tout ce que la ville est en capacité de leur offrir : son cadre de vie, ses équipements publics, les services qui leur sont destinés, les manifestations où se retrouver tout au long de l'année. » Point de passage obligé de cette visite du propriétaire, l'Embanie auquel les Heillecourtois ont accès en quelques minutes via le réseau de liaisons douces, sentiers piétons et voies cyclables, qui dessert les différents quartiers : « Le parc est un élément structurant des trames vertes et bleues inscrites au schéma métropolitain, un réservoir de biodiversité, un site privilégié pour la détente et les activités physiques en même temps qu'un outil pédagogique à destination des élèves de la commune. C'est notre poumon vert ! »



Calme, vivante, sûre...

Sous ses dehors de ville calme, Heillecourt ne manque ni de souffle, ni de dynamisme. C'est vrai au plan économique grâce à ses trois parcs d'activités irrigués par les infrastructures autoroutières, son tissu commercial et sa situation privilégiée à quelques minutes du centre de Nancy. C'est vrai aussi au plan socioculturel, comme en témoigne le calendrier des manifestations organisées par la Ville en partenariat avec les associations et les écoles. En tête, le grand rendez-vous familial de printemps « Heillecourt Ma Ville Nature » ouvert aux artistes, artisans et producteurs locaux.

Appréciée pour son cadre naturel, sa capacité d'accueil en crèche, son continuum scolaire de la maternelle au collège et son offre en santé, Heillecourt l'est également pour sa sécurité. Dans ce domaine, la Ville s'appuie sur un dispositif de vidéo-protection avec détection des plaques minéralogiques aux entrées de

ville. Elle peut également compter sur la présence de trois policiers municipaux qui veillent à la tranquillité des habitants, en collaboration avec leurs collègues de Fléville, de la Police Nationale et en lien étroit avec la population via le réseau *Voisins Solidaires et Attentifs*.

... et connectée

Heillecourt est une ville attractive. C'est aussi une ville attentive qui met un point d'honneur à bien informer sa population. « Ces dernières années », précise Pascale César, « nous nous sommes attachés à harmoniser nos outils de communication : le site internet, le magazine municipal, les réseaux sociaux avec Facebook, Instagram, YouTube et le panneau d'affichage numérique qui relaie nos informations pratiques. Et nous lançons aujourd'hui une application que chacun pourra télécharger gratuitement sur son smartphone afin de recevoir des notifications en temps réel. » À chacun selon son âge et ses usages !

BRÈVES D'HISTOIRE



Richard Mique, architecte de Stanislas

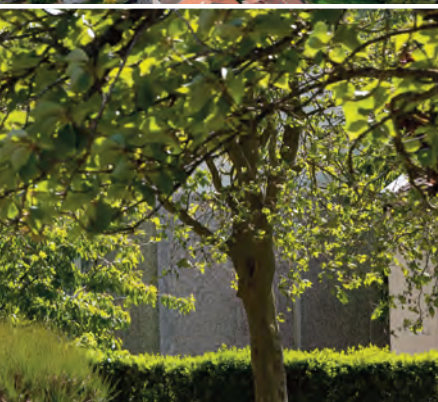
Richard Mique était au centre de la conférence proposée le 6 septembre dernier à la Maison du Temps Libre, dans le cadre de l'opération « Un soir, une commune ». Retour sur l'itinéraire du dernier seigneur d'Heillecourt...

Richard Mique naît à Nancy en 1728, ville où cet ingénieur des Ponts et Chaussées devient, comme son père avant lui, architecte de Stanislas. Il travaille entre autres à la construction du palais du gouvernement et de la place de la Carrière et conçoit les plans de l'actuelle caserne Thiry et des portes Stanislas et Sainte-Catherine.

En 1766, Marie Leszczyńska, fille de Stanislas et reine de France, le fait venir à Versailles, où il réalise un couvent pour jeunes filles. À la mort de la reine, Richard Mique entre au service de Marie-Antoinette qui lui confie l'aménagement de son jardin anglais au Trianon, ainsi que les décors de ses appartements à Versailles, au petit Trianon, à Fontainebleau et à Saint-Cloud. La Révolution met un terme brutal à son ascension sociale. Arrêté sur ordre du Tribunal révolutionnaire, il est incarcéré à la prison du Luxembourg, le 15 octobre 1793, jour de l'exécution de sa royale protectrice Marie-Antoinette. Condamné à mort en pleine Terreur, il monte sur l'échafaud le 7 juillet 1794.

Le dernier Seigneur d'Heillecourt

Richard Mique restera dans l'histoire locale comme le dernier seigneur de Heillecourt, domaine qu'il acquiert en 1773 devenant par la même propriétaire du « Château du bas » dont une aile qui a survécu à trois incendies, figure aujourd'hui encore au patrimoine de la ville.



De gauche à droite : Élodie, Jeanne, Julien et Garance. La famille Schwartz a emménagé à Heillecourt en mars dernier. Bienvenue !

Premières impressions : « Tout ce qu'il faut pour se sentir bien ! »

Élodie et Julien Schwartz ont grandi tout près d'ici, elle à Vandœuvre, lui à Villers-les-Nancy. Ils se sont connus à 14 ans. C'était au collège à Nancy et ils ne se sont plus quittés. À l'issue de ses études de commerce, Élodie a débuté sa carrière à Paris dans le textile. Julien l'a accompagnée. Il a fait quant à lui ses premières armes dans l'industrie graphique avant de bifurquer dans l'horlogerie, puis la haute horlogerie.

Retour au pays

Nous sommes en 2018. Après 8 années de vie parisienne, Julien et Élodie décident de se marier et de quitter l'agitation de la capitale pour revenir au pays où résident leur famille et leurs amis. Cette année-là, ils craquent pour un appartement haussmanien au cœur de Nancy. Le déclic ! Élodie demande sa mutation pour la Région Est, où elle anime aujourd'hui un réseau de magasins dans le secteur de la cuisine. Julien opte pour le rapprochement familial et en profite pour faire le point

professionnellement. Il est depuis responsable commercial dans une enseigne bien connue de transport national.

Bienvenue chez vous !

Début 2021, Garance et Jeanne viennent agrandir la famille. Se pose alors la question de trouver une maison au calme avec une chambre supplémentaire... « Je connaissais Heillecourt. Mes grands-parents paternels habitaient à 200 m d'ici », précise Julien. « C'est une ville qui présente de sérieux atouts, à commencer par son cadre de vie et sa situation, ce qui fait qu'elle est très prisée. »

Après plusieurs visites, Élodie et Julien optent finalement pour une villa avec jardin à 5 minutes à peine du parc de l'Embanie. Leurs premières impressions : « On a le sentiment d'être à la campagne tout en étant proche de la ville. Que ce soit pour les enfants, pour les courses ou pour faire du sport », se félicite Élodie. « Ici, il y a tout ce qu'il faut pour se sentir bien et en sécurité. »



1 & 2. Du 26 au 30 août, une belle semaine sportive pour nos jeunes athlètes enthousiastes, les animateurs, les associations et clubs sportifs : Loisirs et Rencontres, TSB Jarville, les Archers sans limites, les Jaguars Nancy, Karaté, Pétanque, Badminton, Entente Sportive Heillecourt, Basket de Houdemont. **3 & 4. Retour en images sur les incontournables du week-end de rentrée des 6 et 7 septembre** : « Un soir une commune », dans les pas de Richard Mique le dernier « premier architecte du Roy » ; bienvenue aux nouveaux habitants ; la Fête des associations. **5 & 6 Rendez-vous « Part'âgés » le mercredi 11 septembre à la Résidence autonomie** avec le barbecue proposé par les membres du Centre Communal d'Action sociale. **7. Les Foulées de l'Embanie** lancées le vendredi 20 septembre par un challenge intercommunal avec 800 jeunes coureurs. **8. Bien vieillir sur son territoire** : 3 journées consacrées aux seniors du 25 au 27 septembre. **8. Octobre Rose** : merci à tous les participants, partenaires et bénévoles pour votre mobilisation les 4 et 5 octobre. Continuez à diffuser les messages de prévention et partagez la vidéo sur YouTube.





Les jeunes élus du CME planchent sur l'histoire

Rencontre avec Francis Hoffer, conseiller municipal en charge d'un projet de bande dessinée mené avec le Conseil Municipal des Enfants (CME). Son thème : la vie à Heillecourt depuis l'aube de l'humanité. Tout un programme !

« Quel est votre mission au sein du Conseil Municipal des Enfants ?

Francis Hoffer : Depuis un an, je travaille avec les jeunes à la réalisation d'une bande dessinée qui relate la vie à Heillecourt de la préhistoire à nos jours. Aidé d'un professeur de dessin, les enfants du CME réalisent des planches individuelles, se documentent et proposent les textes qui agrémenteront les pages de cette BD. À moi de reprendre les dessins de chacun, le plus fidèlement possible, et de synthétiser l'ensemble pour finaliser les pages définitives.

HNV : Comment vivez-vous ce rôle ?

F.H. : Ce projet en faveur de la jeunesse est très enrichissant, j'observe les progrès en dessin de chacun et l'intérêt porté par tous pour l'histoire de notre ville.

HNV : En quoi selon vous, l'apport des jeunes est-il si important ?

F.H. : La participation des jeunes amène une fraîcheur et un soupçon d'innocence dans les dessins qu'un adulte serait incapable d'exprimer.

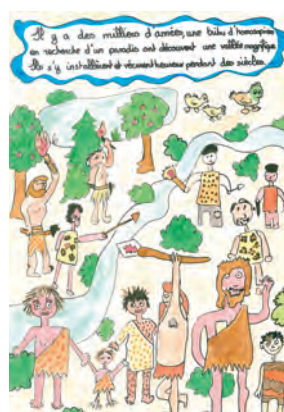


Avez-vous d'autres projets en cours pour la jeunesse ?

F.H. : Dans l'actualité immédiate, j'ai proposé aux jeunes du CME ainsi qu'aux élèves des écoles de l'élémentaire de participer en tant que figurants à un spec-

tacle donné au sein de la basilique de Saint-Nicolas-de-Port : la promesse d'une formidable aventure pour tous.

Je suis acteur moi-même bénévole dans 7 rôles différents. Vous en saurez plus en consultant le site nikolaos.fr.



La Bande dessinée comme vecteur d'expression

Ils ont entre 9 et 12 ans, et participent, tous les quinze jours à la réalisation d'un scénario inspiré de l'histoire de la commune. Ils imaginent les textes, les personnages et décors qui apparaîtront dans une bande dessinée. L'objectif est de leur faire comprendre les étapes et les techniques de la création d'une BD : de l'imagination, en passant par les illustrations jusqu'à l'édition.

**Mercredis 13 novembre,
11 décembre, 8 janvier
& 12 février**
18h00-20h00

Ateliers Repair café

Venez réparer vos objets abîmés ou cassés avec l'aide de nos dépann'acteurs.
Maison du Temps Libre
repair.cafe.heillecourt@gmail.com

Samedi 16 novembre
14h00-18h00
Dimanche 17 novembre
10h00-18h00

Exposition d'artisans

Sur place sculpteurs sur bois ou métal, artisans bijoutiers, potiers, verriers...
Maison du Temps libre

Dimanche 17 novembre
15H00

Chant choral

Avec le chœur de Femmes Faridol, le Chœur d'Hommes Jean Bouillet, le Chœur Mixte La Manonchante
Église d'Heillecourt
Entrée gratuite
Info : 06 66 62 15 68

**Jeudis 28 novembre
16 janvier & 13 mars**
15h30

Café littéraire

Gratuit et ouvert à tous ceux qui aiment partager leurs impressions sur une lecture autour d'un café, en toute simplicité !
Café de la Fontaine -15h30
Inscriptions au 06 67 85 31 48
contact@biblio-heillecourt.fr

Samedi 7 décembre
9h30-11h30

Permanence juridique

Un accès au droit gratuit près de chez soi
Marie d'Heillecourt

Jeudi 12 décembre
À partir de 18h00

Fête de Saint-Nicolas

18h00 - 19h15 : Défilé des chars avec spectacles de rue, fanfares et distribution de friandises
19h30 : Remise des clefs de la ville, stand photo, boissons chaudes offertes
19h45 : Feu d'artifices - Parc de l'Embanie (Cosec)

Jeudi 12 décembre
16h00-19h30

Destination don du sang

L'EFS Grand Est organise une collecte en partenariat avec l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles de Heillecourt.
Salle de l'Espinette

Continuez à programmer vos dons sur
<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

Samedi 14 décembre
14h00-16h00

Concert de Noël

Concert et goûter proposés par les élèves de l'Ecole de Musique et leurs professeurs.
Maison du Temps Libre
Info : FB de l'École de musique

Mardi 17 décembre
18h30

Réunion publique

Présentation de l'avant-projet d'aménagement du haut de la Grande Rue
Maison du Temps Libre

Tous les mercredis matin
10h30-11h30

Heure du conte

Vos enfants vont adorer !
Maison du Temps Libre
Inscription : www.heillecourt.fr



Vendredi 10 janvier
16h30-18h45

Sophro'ateliers

Sophrologie et écriture brève ou comment bien commencer l'année. Ateliers suivants : vendredi 28 février et vendredi 21 mars.
Maison du Temps Libre
Info + : www.lr-heillecourt.fr

Dimanche 26 janvier
11h30-14h30

Vivre bien ensemble

Rencontre conviviale pour les habitants
Maison du Temps Libre

Dimanche 2 mars
14h30-18h30

Bal à Cinq balles (Folk)

Avec Free Folk Quartet et Trio Jean Lo
Entrée 5€
Maison du Temps Libre
Info + : www.freefolkquartet.fr

Samedi 29 mars
9h00-17h00

Bourse aux vêtements

Dépôt des vêtements vendredi 28 mars, retour des invendus lundi 31 mars.
Vente : samedi 29 mars
Maison du Temps Libre
Contact : Loisirs et Rencontres
Tél. : 03 83 54 41 42

NDLR : le groupe minoritaire n'a pas été en mesure de nous communiquer sa tribune pour ce numéro.

Liste Heillecourt, Un nouvel élan
Abdeslem Chabellah, Florence Cliquet, Sylvie Greff,
Stéphane Lajoux et Viviane Roussel

On ne déshabille pas Pierre pour habiller Paul !

Nous poursuivons plus que jamais notre politique en matière de qualité de l'environnement et de protection de la biodiversité, mais aussi de qualité de l'air. Cette dernière thématique nous interpelle car les flux de voitures sont importants sur les axes principaux, notamment aux heures de pointe, avec des rétentions dans le haut de la grande rue dont la longueur s'accroît. Il faut lutter contre les émissions de CO₂ et les particules fines pour protéger notre santé et c'est pourquoi nous venons d'étendre le périmètre des zones 30 car, en limitant la vitesse, on réduit ces émissions et, qui plus est, on améliore la sécurité des deux roues et des piétons.

Les quartiers Bretagne, Ile de France et Franche Comté sont, dorénavant, entièrement limités à 30 km/h. Conscients que cela ne suffira pas, nous devons anticiper tous risques de dégradation par une meilleure attractivité des transports en commun qui permettrait de réduire le nombre de véhicules. Il nous appartient également d'être vigilants sur des programmes d'urbanisation inconsiderés sensés respecter le principe de « non-étalement urbain » et de limitation de la consommation de terres agricoles. La densification en matière de construction d'immeubles collectifs, à l'inverse, pour des raisons de rentabilité, dans des secteurs enclavés, apportera, à n'en pas douter, un surcroît de circulation sur nos axes principaux et donc une dégradation de la qualité de l'air.

Nous déplorons que cela n'a pas été pris en compte par la Métropole dans la construction de son futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Toutes nos demandes en vue de prévenir ces risques ont été rejetées (amélioration des transports en commun avec une branche de la ligne structurante T2, halte-gare...), tout autant que nos demandes d'évaluation des risques en matière d'augmentation des flux de circulation lors de propositions de projets d'urbanisation dense sur des secteurs réduits et enclavés.

Pourtant, dès 2012, à notre demande, l'Agence d'Urbanisme de l'agglomération nancéenne, aujourd'hui SCALEN, avait évalué à 18% l'augmentation de la circulation dans la grande rue si le programme envisagé de construction de 860 logements était mis en chantier au sein des friches SNCF. Et cette augmentation a été évaluée avec une halte-gare construite, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui... Notre équipe avait alors refusé ce programme. Aussi, il nous faut rester très vigilants et ne pas laisser se dégrader notre qualité de vie pour réparer la dégradation subie par d'autres quartiers de Nancy notamment, mais aussi en périphérie de Heillecourt. On ne déshabille pas Pierre pour habiller Paul dans une Métropole qui se dit avoir un esprit vertueux.

Groupe Majoritaire
« Heillecourt Passionnément »



-  Isolation & ventilation
-  Traitement de toiture & charpente
-  Assèchement des murs & humidité
-  Couverture & zinguerie
-  Bardage & façade
-  Tableau électrique & radiateur

7Bis Allée des Grands Pâquis 54180 HEILLECOURT

☎ 03 83 40 52 99

✉ contact@groupe-colibri.fr

EIM

SERVICES

Particuliers – Professionnels – Collectivités

Devenez votre propre producteur d'énergie tout en réduisant vos factures d'électricité grâce aux panneaux photovoltaïques



ÉTUDE
PERSONNALISÉE



ÉCONOMIES



RECYCLAGE



QUALIVELEC

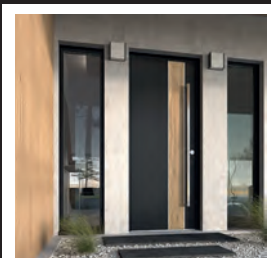
ETUDE - RÉALISATION
MAINTENANCE
DEVIS GRATUIT

8 allée des Tilleuls
54180 HEILLECOURT
☎ 03 83 39 43 39

✉ contact@eim-services.fr



Expert rénovateur
K-LINE



hfclorraine.com 03 83 90 46 24

**ZAC DE FROCOURT
54710 FLÉVILLE-DEVANT-NANCY**



PERGOLAS



STORES



VOLETS



PORTES DE
GARAGE



FENÊTRES



PORTES
D'ENTRÉE



CLÔTURES



PORTAILS



CARPORT

PORTAILS
PORTES
DE GARAGE
MOTORISATIONS
CONTRÔLE
D'ACCÈS

DÉPANNAGE
ET ENTRETIEN



Lorr'n Technologies
PORTAILS ET ACCÈS SÉCURISÉS

11 all. des Grands Paquis
54180 Heillecourt

T. 03 83 25 77 46

NOUVEAUTÉ

Découvrez la nouvelle
application connectée



Heillecourt
notre ville

*Retrouvez toute l'actu
à portée de main !*



ALERTER

INFORMER

PARTAGER

Service gratuit



Téléchargeable dans
App Store



Disponible dans
Google Play